



AMTLLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Sommersession 2019 • Achte Sitzung • 17.06.19 • 15h15 • 19.014
Conseil des Etats • Session d'été 2019 • Huitième séance • 17.06.19 • 15h15 • 19.014



19.014

Delegation bei der APF.

Bericht 2018

Délégation auprès de l'APF.

Rapport 2018

Erstrat – Premier Conseil

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 17.06.19 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 21.06.19 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

Levrat Christian (S, FR), pour la commission: Comme Monsieur Cramer a abrégé son intervention, il me laisse une chance de faire ce rapport avant 20 heures, et comme je n'ai qu'un amour modéré des longs exposés qui servent avant tout au Bulletin officiel, vous me pardonnerez d'être assez bref et de me limiter à quatre remarques.

Premièrement, je vous rappelle que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est le volet parlementaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui oeuvre pour sa part au niveau gouvernemental, et que c'est pratiquement le seul point de contact diplomatique entre la Suisse et l'Afrique. C'est d'ailleurs tellement vrai que, au Département fédéral des affaires étrangères, la division chargée de l'Afrique subsaharienne est également celle qui s'occupe de la Francophonie. Un tiers des membres de l'APF sont des parlementaires africains. Cette organisation est l'une des seules organisations internationales connaissant une assez forte croissance de ses membres, à tel point que les débats, aujourd'hui, portent plutôt sur l'identité et sur les limites de l'extension de l'APF. De nombreux autres acteurs internationaux, notamment, ces dernières années, les Etats arabes, ayant assez vite compris que l'APF était une des portes d'entrée vers l'Afrique, tentent de s'associer à cette organisation internationale pour appuyer, sur le plan diplomatique, leur offensive économique vers l'Afrique. C'est le cas du Qatar, qui a été admis par l'APF il y a quelques années; c'est le cas de l'Arabie saoudite, qui tente de l'être aujourd'hui.

Deuxièmement, le rapport, que vous avez forcément lu, se concentre sur les thèmes prioritaires que nous traitons. La définition de ces thèmes se fait en étroite collaboration avec le DFAE. Nous essayons d'inscrire ses préoccupations dans le contexte francophone pour les transférer et les défendre à l'APF. Nous avons ainsi travaillé sur la thématique de la traite transnationale des femmes et des enfants dans l'espace francophone, notamment sur les raisons de l'invisibilité du phénomène sur le plan politique, ceci en lien avec le programme d'action de l'Organisation internationale du travail dans ce domaine.

Nous avons aussi travaillé sur la question de l'abolition de la peine de mort dans l'espace francophone, notamment sous la conduite de Madame Seydoux – je profite de le souligner dans la mesure où c'est l'une des rares parlementaires à être encore présente ce soir. Madame Seydoux nous représente au sein de la Commission politique de l'APF et a énormément travaillé pour maintenir et développer l'engagement de l'OIF et de l'APF en faveur de l'abolition de la peine de mort. C'est une des organisations à la pointe de l'action dans ce secteur.

Il en va de même s'agissant de notre engagement pour TV5 Monde, une chaîne qui dispose d'un potentiel de 350 millions de téléspectateurs, d'une audience cumulée hebdomadaire de 60 millions de personnes et qui constitue, pour la Suisse, une opportunité extraordinaire de diffuser le journal télévisé de la Radio télévision suisse dans l'ensemble de l'espace francophone pour un prix relativement modique, puisque la Suisse verse à TV5 Monde une subvention d'environ 1 million de francs par année.

Troisièmement, quelques situations politiques un peu tendues ont été traitées et nous ont contraints à nous positionner de manière claire. Nous l'avons toujours fait en étroite collaboration avec le DFAE. Il s'agit notamment de la situation au Burundi qui est sous sanction de l'OIF. Nous sommes particulièrement concernés parce que le rapporteur spécial de l'OIF est l'ancien président de la Confédération Pascal Couchepin. Nous l'avons reçu à plusieurs reprises pour parler de la situation dans ce pays et ajuster notre position au sujet des sanctions que l'OIF et l'APF avaient décidées. Au final, nous avons pris une ligne assez dure, conformément à ce que fait le DFAE, mais en contradiction avec l'approche d'un certain nombre d'autres Etats européens beaucoup



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Sommersession 2019 • Achte Sitzung • 17.06.19 • 15h15 • 19.014
Conseil des Etats • Session d'été 2019 • Huitième séance • 17.06.19 • 15h15 • 19.014



plus compréhensifs face à la dérive à laquelle nous assistons au Burundi.

Quatrièmement, sur un point en tout cas, l'APF est un modèle, il s'agit de l'inclusion des parlementaires dans le travail du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral a depuis des années pris l'habitude d'intégrer un ou deux membres de la délégation de l'APF dans sa délégation officielle lors des sommets de la Francophonie. C'était le cas en 2018 à Erevan, où le président de la Confédération Alain Berset a jugé utile d'être accompagné par deux parlementaires. Cette pratique devrait, de mon point de vue du reste, être étendue à d'autres commissions et délégations. Elle se fait depuis très longtemps, elle a une raison historique: c'est que le président de la Confédération étant parfois alémanique, dans un espace exclusivement francophone, il trouvait qu'il était judicieux d'être accompagné par des parlementaires qui pouvaient lui ouvrir quelques portes sur le plan diplomatique. Mais il n'en reste pas moins que c'est un modèle d'intégration du Parlement dans le travail de politique extérieure.

Voilà les quatre points qui me paraissaient intéressant s'agissant de ce rapport.

Le président (Fournier Jean-René, président): Vous avez reçu un rapport écrit. La délégation et la Commission de politique extérieure vous proposent de prendre acte du rapport.

Vom Bericht wird Kenntnis genommen

Il est pris acte du rapport